



Adhésion à l'activité « Marches du Week-End »

Vous trouverez ci-joint :

- Le formulaire d'inscription
- La notice SPORT (2 pages)

Nous vous remercions de lire attentivement ces documents et de les compléter au mieux.

Si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à votre référent :

Jean François au 06 15 69 16 17



FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2023/2024

ACTIVITÉ MARCHES DU WEEK-END

NOM :	<input type="text"/>	PRENOM :	<input type="text"/>
DATE DE NAISSANCE :	<input type="text"/>	PROFESSION :	<input type="text"/>
ADRESSE :	<input type="text"/>		
TEL. MOBILE :	<input type="text"/>	COURRIEL :	<input type="text"/>

Je souhaite m'inscrire aux marches du week-end organisées par Loisirs & Culture les samedis ou les dimanches, en fonction des inscriptions et de la météo.

J'ai bien noté que mon inscription vaut adhésion à l'association Loisirs & Culture dont la cotisation annuelle de **7€** (assurance comprise) donne l'accès à tous les ateliers. (Ne pas en tenir compte si déjà payée par ailleurs)

J'effectue mon règlement total en espèces

J'effectue mon règlement total par chèque à l'ordre de Loisirs & Culture

Chèque n° tiré sur (nom de l'agence bancaire) €

DROIT A L'IMAGE :

J'autorise (cocher la case souhaitée)

Je n'autorise pas

l'Association Loisirs & Culture à me photographier et à me filmer dans le cadre de ses activités et à publier ces photos ou films comme valorisation de la communication sur son site internet ou son compte Facebook.

Les photos prises lors de l'activité sont diffusées sur différents sites avec l'accord de leurs auteurs. Elles sont intégrées dans le site et la page Facebook de Loisirs & Culture et sont la propriété de Loisirs & Culture et de la personne ayant pris la photo. Leur utilisation par des tiers est interdite et peut donner lieu à des poursuites.

* * * * *

Engagement pour l'année 2023/2024

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Assurance complémentaire (Prix 15,28 €)

Je souhaite souscrire (voir notice)

Je ne souhaite pas souscrire

Cocher la
Case souhaitée



Contenu et plafonds de la garantie I.A. Sport+ (saison sportive 2023/2024)

• Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation.....	1 500 € dans la limite d'un mois
• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux.....	3 000 €
– dont frais de lunetterie	300 €
• Frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité.....	2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation.....	10 €/jour dans la limite de 365 jours
• Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident.....	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :	
– jusqu'à 9 %	30 000 € x taux
– de 10 à 19 %.....	60 000 € x taux
– de 20 à 34 %.....	90 000 € x taux
– de 35 à 49 %.....	120 000 € x taux
– de 50 à 100 % : - sans tierce personne :.....	150 000 € x taux
– avec tierce personne :.....	300 000 € x taux
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :	
– capital de base.....	30 000 €
– augmenté de : - pour le conjoint survivant.....	30 000 €
– par enfant à charge.....	15 000 €
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime

Principales exclusions :

Sont exclus de la garantie :

- les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel ;
- les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti ;
- les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

Renonciation à l'assurance indemnisation des dommages corporels

Conformément à la loi, la garantie indemnisation des dommages corporels est facultative et vous pouvez refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, vous ne bénéficierez d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont vous pourriez être victime à l'occasion des activités mises en place par la collectivité.

Cotisation complémentaire I.A. Sport+ (saison sportive 2023/2024)

Nature du sport pratiqué

(si vous pratiquez plusieurs sports, le tarif à retenir est celui du sport le plus à risque)

Sports de catégorie 1 :

alpinisme, banskay, bike-polo, bobsleigh, boxe birmane, boxe thaï, carving trikke, char à voile, cyclisme, cyclotourisme, deltaplane, équitation, escalade, fly board, football américain, football australien, free run, hockey sur glace, kick boxing, kite-surf, krav maga, pancrace contemporain, parachutisme, parkour, patinage sur glace, plongée sous-marine, qwankido, roller acrobatique/hockey/urbain, rugby, run and bike, sanda, saut à l'élastique, skeleton, ski (traditionnel, randonnée, nordique), ski nautique, spéléologie, surf des neiges, systema, varappe, vol libre, vtt, activités physiques avec utilisation d'engins à moteur.....

58,27 €

Sports de catégorie 2 :

2x2 jorkyball, accro-branches, arts martiaux (judo, karaté...), attelage équestre sportif, bando, base-ball, beach soccer, blob jump, bmx, boxe, caisse à savon, canyoning, catch, combat médiéval, danse verticale dans les arbres, double dutch, échasses urbaines, fair-ball, football, foot en salle, football gaélique, grappling, gymnastique sportive, hockey sur gazon ou bitume, kendo, longe-côte, luge, lutte, mountain-board, naban, nage en eaux vives, planche et patinage à roulettes, quick soccer, quidditch, rafting, roller (loisir), self defense, sepak takraw, skysurf, sports subaquatiques, squash, street surfing, surf, trampoline, tricking, via ferrata, vol en soufflerie, wave ski, yoseikan budo.....

35,26 €

Sports de catégorie 3 :

activité «chiens de traîneaux», aérobic, aïdo, aikido (+ ameno ukihashi), aikishintaiso, airsoft, aqua-bike, aqua-gym, athlétisme, aviron, badminton, badten, ball-trap, basketball, beach volley, bébés-nageurs, biathlon, billard, body aéro, boomerang, boules, bowling, bras de fer, bubble foot, bush craft, canoë-kayak, capoéra, cardiogoal, cerf-volant, cheerleading, chikong, circuit training, cirque, cross, combat de sumo, curling, da cau, danse, énergie full, escrime, femdochi, fitness, flag football, fléchettes (appelées aussi darts), footbag, foot free style, frisbee, golf, gymnastique volontaire ou expression corporelle, haltérophilie, handball, handisport, jeu de balle au tambourin, kick power, kinomichi, kiteboat, matrag, mur d'escalade, musculation, natation, paint-ball (+ laser game), pêche, pelote basque, pentathlon, pétéca, pilates, planche à voile, plumfoot, randonnées, raquette à neige, shintaido, slakeline, socball, sonmudo, speed ball, spinning, sport adapté, stand up paddle, stretching, tai-chi-chouan, taïso, tchoukball, tennis, tennis de table, teqball, tirs, tir à l'arc, touch rugby, triathlon, troll-ball, tui shou, twirling-bâton, ultimate frisbee, ultra trail/trail running, voile, volley-ball, water-polo, wùo taï, yoga, zumba.....

15,28 €